

# Conditions générales de vente

## 1. Commandes

Les commandes se font en ligne via le site [www.paysans-artisans.be](http://www.paysans-artisans.be) à partir du samedi soir 20 h jusqu'au

- **mardi minuit** pour les points de R'Aliment de Namur-Centre (Cinex), Namur - La Plante, Flawinne, Sambreville et Godinne pour une **livraison le jeudi** de la même semaine
- **mercredi minuit** pour les points de R'Aliment de Floreffe, Spy, Saint-Gérard, Namur/Saint-Servais et Namur/Vedrin pour une **livraison le vendredi** de la même semaine, et Namur/Université pour une **livraison le lundi** de la semaine suivante.

Pour commander, le consommateur doit s'identifier et s'inscrire sur le site en suivant les instructions ; il pourra ensuite compléter le bon de commande.

**La confirmation de celle-ci implique l'acceptation sans réserve de la composition et du montant de la commande qui ne pourra plus être modifiée. Cette confirmation implique que le consommateur ne pourra plus renoncer à son achat, conformément à l'article 47, paragraphe 4, alinéa 2, de la loi du 6 avril 2010 sur les pratiques du commerce.**

Le consommateur et le producteur reçoivent un e-mail de confirmation avec le détail de la commande ainsi que le rappel de la date, plage horaire et lieu d'enlèvement des produits.

Si des produits devaient être recommandés, une seconde commande est possible.

## 2. Distribution/ Enlèvement

Les marchandises commandées doivent être retirées sur le point de R'Aliment choisi par le consommateur :

- le lundi de 16h à 19h à Namur/Université, rue du Séminaire n°18

**OU**

- le jeudi de 16h à 19h à **Namur-Centre**, au Cinex, rue Saint-Nicolas n°84
- le jeudi de 16h à 19h à **Namur- La Plante** à l'Auberge de Jeunesse, avenue Félicien Rops n°8
- le jeudi de 16h à 19h à **Godinne**, à la Salle des fêtes du Collège Saint-Paul, Carrefour de l'Europe n°3
- le jeudi de 16h30 à 19h à **Namur - Flawinne**, au Module – Terrain de basket, rue Vignerou-Colin n° 33
- le jeudi de 16h30 à 19h30 à **Namur - Salzinnes**, à la Maison de Quartier des Balances, rue des Bosquets, 24/2 n° 14b
- le jeudi de 17h30 à 19h30 à **Tamines**, à l'Amar et Hôtes, rue de l'Abattoir n° 34

**OU**

- le vendredi de 15h30 à 19 h, à **Floreffe**, Rue Célestin Hastir n°107 (site de la gare de Floreffe)
- le vendredi de 16h à 19h, à **Spy**, à la Ferme du Chemin, rue de Floreffe, n°1
- le vendredi de 17h à 19h à **Saint-Gérard**, à la brasserie de l'Abbaye de Brogne, place de Brogne n°3
- le vendredi de 15h30 à 19h à **Namur/Saint-Servais**, Place Chapelle n°6 à Saint-Servais
- le vendredi de 16h à 19h à **Namur/Vedrin**, Rue Adolphe Parmentier n°3

Toute commande non retirée dans l'horaire prévu sera perdue pour le consommateur et non remboursée.

Si un consommateur est insatisfait d'un produit commandé, il doit se manifester dans les 3 jours de la distribution.

Dans la mesure où nous soutenons une production artisanale et locale, elle est tributaire des aléas climatiques ce qui peut nous amener à modifier et/ ou réduire le contenu des commandes; dans ce cas, le montant versé « en trop » par le consommateur sera remboursé à celui-ci au moment de l'enlèvement de la commande.

La coopérative souhaite favoriser la solution des éventuels litiges par le consensus et s'engage à examiner la plainte du consommateur pour vérifier s'il y a défectuosité ou non-conformité manifeste justifiant un éventuel dédommagement du consommateur.

### 3. **Paiement**

Le paiement s'effectue à la commande par virement bancaire sur le compte n° BE77 5230 8059 4042 de Paysans-Artisans scrl-fs.

Le paiement doit être effectué et pouvoir être constaté avant l'enlèvement des marchandises.

### 4. **Acceptation des conditions générales**

En validant son inscription sur le site, le consommateur reconnaît avoir lu et accepté sans réserve les présentes conditions générales.

### 5. **Litige**

En cas de litige, seuls les tribunaux de Namur sont compétents.